

## **INTRODUCTION AUX RELATIONS INTERNATIONALES**

**POL 1005A.**

**Cours de Pierre Grosser**

**Horaire du Cours : Lundi 15h30**

**Local du Cours : VACHON-2850**

**Disponibilités : lundi de 13h à 15h**

**Bureau : 4441**

**Courriel : [pierre.grosser@gmail.com](mailto:pierre.grosser@gmail.com)**

### **Introduction :**

L'objectif de cet enseignement est de fournir les outils de compréhension des relations internationales, en utilisant une méthode interdisciplinaire. Il ne s'agit pas de dérouler les théories de relations internationales, mais de montrer quelles sont les modes de compréhension prépondérants pour interpréter les relations internationales, mais surtout pour agir dans le monde. Il sera ancré dans des exemples d'actualité, tout en montrant les dimensions historiques des réalités et les concepts. Etant un cours d'introduction, il vise à donner un panorama le plus large possible des grandes questions internationales.

### **Evaluation :**

L'examen de mi-session (30%) aura lieu le 27 février, durant 3 heures, et portera sur les connaissances : 50 questions en QCM (50 points) et 5 questions de cours sur 10 points chacune. Par exemple, «la polarité du système internationale au XXe siècle », « Avantages et inconvénients du Concert des puissances », « Genèse et utilisations du concept de « choc des civilisations » »

Un paper à la maison (40%) sur un débat comportant trois parties : 1/ Les 10 arguments qui démontrent le OUI (25 points) / Les 10 arguments qui démontrent le NON (25 points). 2/ 10 titres de bibliographie qui ont été les plus utiles pour préparer le devoir, avec cinq lignes de présentation chacun (20 points) 3/ Un texte de 5000 signes pour donner votre avis (30 points). Exemples : « Les Firmes Multinationales sont-elles devenues plus puissantes que les Etats ? », « La Chine conteste-t-elle l'ordre international ? », « La Cour Pénale Internationale est-elle raciste ? », « Les sanctions économiques sont-elles efficaces ? », « Les Etats-Unis ont-ils trop d'alliés ? ». Une liste de sujets sera proposée au début du semestre. Seuls les sujets indiqués dans cette liste pourront être choisis. Ce paper devra être remis impérativement, imprimé et agrafé, lors du cours du 10 avril.

L'examen final (30%) aura lieu le 24 avril, durant 3 heures : Il sera divisé en deux parties. La première consistera en un QCM de 40 questions (40 points). La seconde (60 points) consistera en un essai à partir d'une citation d'un auteur, portant sur les relations internationales dans leur ensemble. Trois sujets seront proposés, un seul sera choisi. L'étudiant réfléchira par lui-même, mais bien entendu s'appuiera sur les éléments du cours. Exemple : « Quel que soit le fondement de l'ordre international du moment, tout gouvernement défend les intérêts de son pays. Il peut le faire en se fondant sur la force nue, dans le cadre d'un jeu d'échecs où le gain de l'un est la perte de l'autre, ou en s'inscrivant dans un système de valeurs communes qui encadrent les relations internationales et leur enlèvent une partie de leur brutalité ». Gérard Araud,, à l'époque représentant permanent de la France auprès des Nations-Unies (revue Esprit, août 2014)

Séance 1 : 9 janvier : Introduction

## **LES TROIS MANIERES DE LIRE LE MONDE**

### 1/ Que le monde ne change guère de règles du jeu

Séance 2 : 16 janvier : Un monde de puissances

- Les définitions de la puissance et du statut
- *Balance of power, power politics* et géopolitique
- La polarisation du système international
- L'hégémonie : cycles, stabilité, guerre

Séance 3 : 23 janvier : Un monde de conflits

- Les conflits interétatiques
- La géoéconomie
- Conflits géo-civilisationnels
- Les conflits « ethniques »

Séance 4 : 30 janvier Un monde de dominations et de résistances

- Le concert des puissances : les hiérarchies et leur contestation
- Impérialismes et colonialismes
- Les dominations de classe
- Les dominations de race et de genre

### 2/ Que le monde évolue vers le progrès

Séance 5 : 6 février Les signes du progrès

- Paix démocratique et paix capitaliste
- Le droit de la guerre et la sécurité collective
- Les droits de l'homme
- La justice pénale internationale

Séance 6 : 13 février Les acteurs du progrès

- Société civile mondiale et FMN
- La socialisation des Etats : la diplomatie et le multilatéralisme
- Les organisations internationales
- Organisations régionales et communautés de sécurité

Séance 7 : 20 février : La gouvernance mondiale

- Théories de la gouvernance mondiale
- Vers des politiques publiques globales
- Réguler la globalisation économique
- Faire et construire la paix

Séance 8 : 27 février : Devoir de mi-session

Du 6 au 11 mars : semaine de lecture

Séance 9 : 13 mars : La persistance des défis

- Les menaces transnationales et globales
- Terrorisme et lutte contre le terrorisme
- Changer les comportements des déviants : les sanctions
- « Regime change »

### 3/ Que le monde s'est complètement transformé

Séance 10 : 20 mars : La haute modernité

- Pathologies de la westphalisation et de l'impérialisation
- Pathologies de l'Etat-nation : totalitarismes, guerre totale, nettoyages ethniques et génocides
- Politiques de masse
- Etats importés et indépendances en trompe l'œil

Séance 10 : 27 mars : Faces noires et faces roses de la post-modernité

- Les tournants des années 1960-70 et 1990s, et le vocabulaire du monde nouveau
- Post-moderne ou pré-moderne : la comparaison avec le Moyen-Age
- « Retour » des identités, « retour » des religions
- L'hypothèse de l'hypermodernité : la surveillance et le risque

### 4/ Applications

Séance 11 : 3 avril : Utiliser les trois approches pour comprendre le fonctionnement du monde

- La fin de la guerre froide
- Les évolutions du droit international
- L'avenir de l'Extrême-Orient

Séance 12 : 10 avril : Utiliser les trois approches pour comprendre les politiques étrangères

- La question de l'intérêt national
- La question de la prise de décision
- La question de l'éthique
- Déterminismes et conjonctures

17 avril : Congé de Pâques

Séance du 24 avril : devoir final

### **Bibliographie**

Pierre Hassner (dir) *Les relations internationales*, La Documentation française 2012

John Baylis, Steve Smith et Patricia Owens, *The Globalization of World Politics*, Oxford UP, 2013

Pierre de Senarclens et Yohan Ariffin, *La politique internationale. Théories et enjeux contemporains*, Armand Colin, 6<sup>e</sup> édition, 2010

Stephen McGlinchey (ed.), *International Relations*, E-International Relations Publishing, <http://www.e-ir.info/wp-content/uploads/2016/12/International-Relations-E-IR.pdf>

Maurice Vaisse, *Les relations internationales depuis 1945*, Armand Colin, 2015

Guillaume Devin, *Sociologie des relations internationales*, La Découverte, 2013

Amélie Blom et Frédéric Charillon, *Théories et Concepts des Relations Internationales*, Hachette, 2001.

Dario Battistella, *Théories des relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2015

Frédéric Lasserre & alii, *Manuel de géopolitique*, Armand Colin, 2<sup>e</sup> ed. 2016

Charles-Philippe David, *La guerre et la paix*, Presses de Sciences Po, 2013

Guillaume Devin, *Les Organisations internationales*, Armand Colin, 2<sup>e</sup> ed. 2016

### **Instruments de travail :**

Thierry Balzacq et Frédéric Ramel (dir.), *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po, 2013

Alex McLeod & alii (dir.) *Relations Internationales. Théories et Concepts*, Athéna, 2008

Dario Battistella & alii (dir.), *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 2008

Atlas de la mondialisation (Sciences Po), et <http://cartotheque.sciences-po.fr/>

### **Revues**

En français : *Etudes internationales*, *Politique étrangère*, *Revue de Relations Internationales et Stratégiques*, *Critique internationale*

En anglais : *International Affairs (RIIA)*, *Review of International Studies*, *International Relations*, *International Security*, *Journal of Strategic Studies*, *Security Studies*, *Cooperation & Conflict*, *World Politics*, *International Organization*, *International Studies Quarterly*, *Global Governance*, *International Peacekeeping*,

### **Règlement d'ordre académique :**

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'oeuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source.

Tout(e) étudiant(e) qui commet une infraction au règlement disciplinaire des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant ou étudiante de prendre notamment connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

[http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

### **Évaluation de la qualité du français**

La qualité du français (orthographe, syntaxe et grammaire) comptera pour 10 % de tous les examens.

### **Gestion des délais**

Aucun délai ne sera accordé pour vous permettre de compléter le travail. La date de remise du papier et les dates des examens sont donc des dates de rigueur. Un retard dans la remise du papier ne pourra être justifié qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical en bonne et due forme) devra alors être produit et le professeur prévenu. L'absence lors des examens en classe n'est justifiable qu'en cas de force majeure. Un document écrit (certificat médical) devra alors être produit et le professeur prévenu, idéalement, par courriel AVANT la tenue de l'examen.

<b>ÉCHELLE NUMÉRIQUE D'ÉQUIVALENCE POUR LES COURS DE 1<sup>ER</sup> CYCLE</b>	
<b>A+</b>	<b>90 - 100</b>
<b>A</b>	<b>85 - 89</b>
<b>A-</b>	<b>80 - 84</b>
<b>B+</b>	<b>76 - 79</b>
<b>B</b>	<b>73 - 75</b>
<b>B-</b>	<b>70 - 72</b>
<b>C+</b>	<b>66 - 69</b>
<b>C</b>	<b>63 - 65</b>
<b>C-</b>	<b>60 - 62</b>
<b>D+</b>	<b>55 - 59</b>
<b>D</b>	<b>50 - 54</b>
<b>E</b>	<b>49 et moins</b>

**Département de science politique**  
Université Laval

## **Harcèlement et violence à caractère sexuel**

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner », de même que d'intégrer des liens vers le *Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval* et le *Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement* afin d'orienter vers les ressources offertes.

## **Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental**

Les étudiants qui ont une Lettre d'attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent contacter leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse [examen1@bse.ulaval.ca](mailto:examen1@bse.ulaval.ca) afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situationde-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situationde-handicap/presentation/)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

[https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)